

PLUSIEURS CONSTATS SUR L'EVOLUTION DES SERVICES BANCAIRES

* Le prélèvement des frais bancaires

- Frais de gestion (2,25€ par mois)
- Frais de dépôt d'espèces (6,50€ par dépôt)
- Frais de dépôt de chèques (0,25€ par chèque)
- Frais de virement au guichet (4,50 € par virement)

* La fin du paiement par chèque dans plusieurs administrations

* La mutualisation des guichets automatiques bancaires en CASH-SERVICES (avec indication de l'iban obligatoire au dos de chaque chèque)

[https://www.cash-](https://www.cash-services.fr/fr/ResultatsRecherche.aspx?_tabi=C&_pid=SearchResults&k_search=colmar&k_selectedServicesValues=1&k_selectedMarketTypeValues=0&k_selectedOpeningDaysValues=0&k_selectedPoiTypeValue=1&k_selectedRegionalBank=)

[services.fr/fr/ResultatsRecherche.aspx?_tabi=C&_pid=SearchResults&k_search=colmar&k_selectedServicesValues=1&k_selectedMarketTypeValues=0&k_selectedOpeningDaysValues=0&k_selectedPoiTypeValue=1&k_selectedRegionalBank=](https://www.cash-services.fr/fr/ResultatsRecherche.aspx?_tabi=C&_pid=SearchResults&k_search=colmar&k_selectedServicesValues=1&k_selectedMarketTypeValues=0&k_selectedOpeningDaysValues=0&k_selectedPoiTypeValue=1&k_selectedRegionalBank=)

CE QUE L'OCCE 68 AUTORISE AU NIVEAU DE LA BANQUE

1. Avoir un seul mandataire par coopérative
2. Avoir un seul compte bancaire par coopérative
3. Avoir un chéquier au nom de la coopérative (pour l'instant gratuit)
4. Souscrire à un accès banque à distance (autour de 3 € par mois) et souscrire à une carte automate (carte dépôt) 9€ par an) auxquels s'ajoutent les frais de gestion de 2,25 € par mois (en tout $36+9+27= 72$ € annuels)
5. Ou bien souscrire au package CONNECT ASSO (comprenant la banque à distance, une carte mastercard, la gestion en ligne, les virements et l'assurance pour environ 7,25 € par mois soit environ 87€ annuels)
6. Utiliser des services bancaires payants comme pay asso, tap to pay



DEMARCHE : contacter votre conseiller bancaire

Banque : Encaissement Numérique



Paielement en ligne (Payasso)

Solution hautement sécurisée pour récolter cotisations, photos d'école ou participations aux classes de découvertes. Conforme RGPD. **Commission proportionnelle au montant 0.6% et commission fixe par transaction 20 cents (CME)**

10 €, 6 centimes et 20 = 26 centimes



Tap to Pay sur smartphone

Transformez votre smartphone en TPE lors de vos kermesses ou ventes de bricolage. (10 € HT d'activation + commission de 1,70% et frais fixes de 0,15 € HT par transaction).

Sur 10€, coût = $0,17€ + 0,15 € = 0,32 €$ + les 10€ d'activation

Attention : les frais prélevés peuvent varier d'une banque à l'autre



UNE SOLUTION ALTERNATIVE PROPOSEE

PAR L'OCCE : ASSOCONNECT

<https://assoconnect.notion.site/Tutoriels-et- formations-OCCE-ca6633b841994c8db0a4e82a1246f56a>



OCCE : Le Paiement en Ligne Gratuit

AssoConnect (En Ligne)

Une solution complète, robuste, 100% sécurisée et conforme aux directives RGPD mise à disposition pour votre école.

- Idéal pour encaisser cotisations, participations volontaires, photos ou sorties scolaires.
- **Coût : Entièrement gratuit** (aucun frais prélevé sur vos collectes mais possibilité de laisser un pourboire).

Comment l'activer ?

La mise en place de la plateforme AssoConnect s'effectue simplement et sans intermédiaire technique lourd.

- Envoyez un e-mail à l'adresse officielle :
ad68@occe.coop
- Joignez impérativement le **RIB de l'école récent**.
- Recevez rapidement vos accès sécurisés pour démarrer.

OCCE : Tap to Pay Sans Contact



Terminal mobile instantané

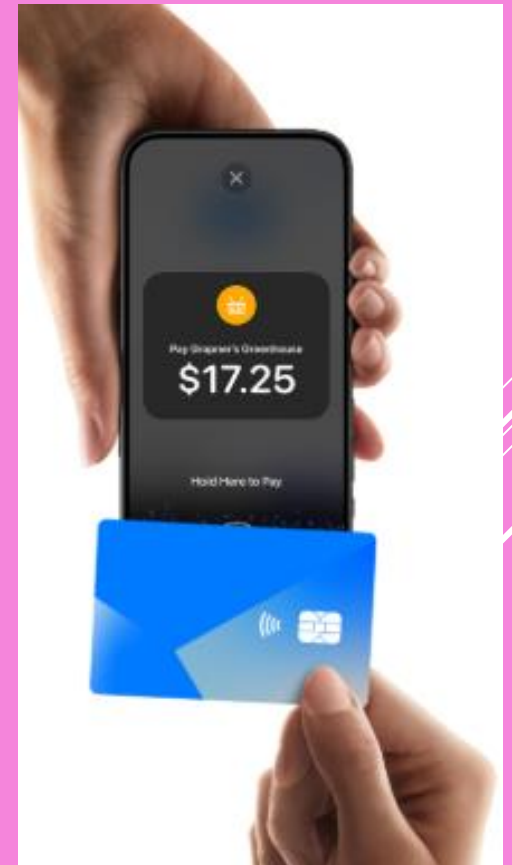
Encaissez les cartes bancaires de vos visiteurs directement sur votre propre smartphone de manière ultra simplifiée.



Zéro frais fixe au démarrage

Idéal pour les événements de l'école : marchés de Noël, kermesses ou fêtes d'été.

Tarif unique : Pas d'abonnement. Seule une commission bancaire de 1,80% est prélevée sur la carte des particuliers. 10 € de paiement, frais 18 cents



Des Questions ?

Notre équipe départementale reste pleinement mobilisée à vos côtés pour faciliter cette transition numérique.

ad68@occe.coop